

4ème édition du Réseau Linguistique de l'énonciation (RLE)

11 et 12 avril 2024, Université de Limoges

« De quoi parlent, aujourd'hui, les spécialistes de l'énonciation ?
Quels sont leurs objets d'étude, leurs corpus, leurs méthodologies ? » (Pierre Halté 2017).

Le Réseau Linguistique de l'énonciation (RLE) se propose depuis quelques années de contribuer à ces questionnements. Il prend le parti de solliciter des représentants des théories de l'énonciation, sans privilégier une approche spécifique, pour permettre une confrontation de points de vue. Il se veut un espace d'échanges qui permet par différentes modalités de parole (tables rondes, ateliers sur des objets partagés, conférences thématiques) d'aborder la pluralité tout en questionnant dans le cadre des recherches exposées, les formes d'appropriation, entre continuité(s) et évolution(s), de l'énonciation.

Dans le cadre de cette 4^{ème} édition, nous proposons de renouveler notre questionnement à partir de l'observé en consacrant :

1. une table ronde dédiée à la question du statut du corpus dans la perspective de souligner ce qui dans les différentes approches de l'énonciation détermine le statut des données constituées en corpus.

Interroger le corpus représente en effet un enjeu important pour comprendre les différents positionnements autour du concept de l'énonciation et mieux structurer les relations entre approches, objets et cadres théoriques. Trois questions seront explorées :

- A quoi s'intéresse l'analyste ?
- Le corpus doit-il constituer seulement un observable du processus énonciatif ? Certains travaux se centrent sur des marqueurs spécifiques avec deux objectifs : d'une part, une meilleure description des observables dans un contexte où ceux relevant de l'appareil énonciatif se multiplient et se diversifient ; d'autre part, une meilleure analyse du processus énonciatif en tant qu'événement (Ducrot, 1980 : 30) où les faits (inter)subjectifs ont pris place, mais aussi les faits de dialogisme dans le traitement co-construit de la question de la prise en charge énonciative.
- Le corpus doit-il aussi ou seulement constituer un observable d'autre chose selon que les marques linguistiques sont trace d'un sujet individuel, d'un processus qui s'énonce, d'une co-construction ou encore de déterminants textuels, génériques, sociaux, culturels, idéologiques, le « dispositif énonciatif spécifique » articulant alors texte et social (Maingueneau, 2005) ?

2. un atelier au texte littéraire destiné à des échanges entre les cadres théoriques et méthodologiques inscrits en énonciation. Il sera cette année organisé autour d'extraits d'écrits de Bossuet.

3. une session ouverte de communications sur la relation entre énonciation, émotion et intersubjectivité.

« Les émotions posent au linguiste de *vrais* problèmes, et lui lancent un *vrai* défi, à cause surtout de leur caractère éminemment « slippery » (Besnier 1990 : 420) c'est-à-dire fuyant et insaisissable : elles

lui glissent entre les doigts » (Kerbrat-Orecchioni, 2000 : 56). Quelle que soit l'unité linguistique retenue, elles se plient mal à l'exercice de catégorisation. Pour cette session ouverte de communications, nous proposons de relever ce défi par quatre entrées :

- Penser les émotions en lien avec l'énonciation. Quelle articulation entre les marqueurs des émotions et les marqueurs de l'énonciation ? En quoi peuvent/doivent-ils être distingués ? Qu'est-ce qui caractériseraient les marqueurs des émotions ?
- Appréhender l'analyse de l'expression des émotions dans l'agencement de ses différentes formes de manifestation, lexicales, syntaxiques, voire macro-syntaxiques et discursives ;
- Considérer la dimension subjective et intersubjective de la construction de l'expression des émotions. En quoi l'analyse de mécanismes énonciatifs, et notamment argumentatifs, permet-elle d'y accéder ?
- Se confronter aux attestations de blocage d'actes d'énonciation lié aux affects. En quoi les affects peuvent-ils nous exposer aux limites de l'énonciation ? Comment peuvent-ils induire un décrochage énonciatif (Maingueneau, 1981) jusqu'à la « désénonciation » (Perea et Levivier, 2012)¹ ?

L'attention accordée aux différentes formes d'expression des émotions ouvre donc un ensemble de questions sur la construction subjective et intersubjective de l'énoncé en lien avec le contexte d'énonciation dans une perspective dynamique et amène ainsi à questionner les contextes dans lesquels ce qui a lieu d'être ne peut plus émerger. Bally (1967) en parle en tant que « formes typiques de l'énonciation », « des « signes extra-articulatoires » qui compensent les insuffisances des « signes matériels » tout en étant non moins incisifs : « l'expression devient même plus claire et plus incisive à mesure que les mots font défaut ».

Pour cette édition 2024 des journées d'étude du Réseau Linguistique de l'Énonciation (RLE), nous invitons les personnes intéressées par la session ouverte à proposer une communication d'une durée de 20 minutes (s'en suivra un échange de 10 minutes avec la salle). Les propositions, de deux pages comprenant les références bibliographiques, devront préciser l'ancrage théorique énonciatif adopté et s'appuyer sur des données empiriques. Elles sont à envoyer au comité d'organisation à l'adresse <reseau.linguistique.enonciation@unilim.fr> pour le 31 janvier 2024.

Comité d'organisation

Sophie Anquetil (Université de Limoges, UR CeReS)

Marion Bendinelli (Université de Franche-Comté, UR ELLIADD)

Nathalie Garric (Université de Nantes, UR Prefics)

Sylvester Osu (Université de Tours, UMR LLL)

Philippe Planchon (Université de Tours, UMR LLL)

Valérie Rochaix (Université de Tours, UMR LLL)

¹ « désénonciation », entendu comme « l'impossibilité de tenir un discours en raison d'un état, d'une sensation ou d'une émotion qui s'impose au sujet de manière *prégnante*, pour un temps variable, empêche la pensée organisée et son expression donc (les trois sont liés) : *l'énonciation* : par blocage des ressources (« je ne pouvais rien dire ») permettant la production de discours ; *l'énoncé* : réduit au silence, au jaillissement incontrôlé (cri par exemple) ou à des formes désémantisées telles que les jurons par exemple ; *l'énonciateur*, avec une dissolution du sujet de l'énonciation, dans le rapport constitutif *je/tu* que souligne Benveniste » (Perea & Levivier, 2012)

Calendrier :

- Diffusion de l'appel à communication : 11 décembre 2024
- Envoi des propositions de communication : 31 janvier 2024
- Réponses aux auteur.es : 15 février 2024

Références bibliographiques

Bally, C. (1965), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke.

Besnier, N. (1990), "Language and affect", *Annu. Rev. Anthropol*, n°19, p. 419-451. URL : http://pacific.socsci.uva.nl/besnier/pub/Language_and_Affect.pdf

Ducrot, O. (1980, « Analyses pragmatiques », *Communications*, n°32, p. 11-60.

Halté, P. (2017), « Le rôle du concept d'énonciation dans les recherches actuelles en Sciences du Langage », *Acta fabula*, vol. 18-2, URL : <http://www.fabula.org/acta/document10113.php>

Maingueneau, D. (2005), « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges linguistiques*, n°9, p. 64-75.

Maingueneau, D. (1981), *Approche de l'énonciation en linguistique. Embrayeurs, temps, discours rapporté*, Paris : Hachette.

Perea, F. & Levivier, M. (2012). « Nommer/énoncer l'affect ». *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n°87, p. 71-86. URL : <https://doi.org/10.3917/lett.087.0071>

Kerbrat-Orecchioni, C. (2000), « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XX^e siècle ? », in Plantin, C., Doury, M., Traverso, V. (éds) (2000), *Les émotions dans les interactions*, Lyon : PU de Lyon, p. 33-74.